



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE LABELLE**



**21 décembre 2020**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle, portant sur le budget, dûment convoquée par la secrétaire-trésorière et tenue en visioconférence, le vingt-et-un décembre deux-mille-vingt (21 décembre 2020) à dix-neuf heures trente (19 h 30), heure à laquelle étaient présents et formant quorum :

MME	La conseillère Louise Gaudreau
MM	Le conseiller Patrice Charette
	Le conseiller Yvan Guindon
	Le conseiller Gaétan Marier
	Le conseiller Réjean Nantel
	Le conseiller Michel Lefebvre

Sous la présidence du maire, M. Robert Bergeron. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 14 décembre 2020.

**RÉS. 270.12.2020                    SÉANCE EN VISIOCONFÉRENCE**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours, lequel a été renouvelé par périodes successives;

CONSIDÉRANT le décret numéro 1351-2020 du 16 décembre 2020 qui prolonge cet état d'urgence jusqu'au 25 décembre 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger sans la présence du public et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue sans la présence du public et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Yvan Guindon  
**APPUYÉ** par le conseiller Réjean Nantel  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents:

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue sans la présence du public et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Adoptée



### 3. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière, le maire déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

### 4. RÉS. 271.12.2020 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par le conseiller Gaétan Marier  
APPUYÉ par la conseillère Louise Gaudreau  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
ADOPTION DU BUDGET  
21 DÉCEMBRE 2020  
À 19 H 30**

1. Prière / Moment de réflexion
2. Présences
3. Ouverture de la séance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Allocution du maire
6. Période de questions et réponses
7. Prévisions budgétaires
  - 7.1. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021;
  - 7.2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023;
8. Période de questions
9. Levée de la séance extraordinaire

Adoptée

### 5. ALLOCUTION DU MAIRE

#### BUDGET 2021

Le taux de la taxe foncière générale passera de 0,7328 \$ à 0,7108 \$ du 100 \$ d'évaluation pour le secteur résidentiel, ce qui représente une **diminution de 3%**. Les taux des taxes pour le service d'aqueduc auront des variations moyennes pour l'entretien de 4,3 % (14.08 \$) et pour la dette de 2,35 % (0.1067 ¢) et ceux pour le service d'égout de 1,73% (3.64 \$). La taxe sur les matières résiduelles sera pour sa part de 181 \$. La taxe sur l'environnement sera augmentée à 29,50 \$ tandis que celle sur le contrôle des insectes piqueurs demeurera inchangée. La taxe du service de la dette diminuera de 0,0143 \$ à 0,0121 \$ et la taxe pour la Sûreté du Québec diminuera de 0,0865 \$ à 0,0822 \$ soit une légère diminution. Ainsi, de façon globale, les taux de taxes seront à la baisse pour 2021.

Ce budget comprend la réalisation de certains projets, dont divers supports financiers aux organismes communautaires, qui contribuent à faire de Labelle un milieu de vie agréable aux activités diversifiées.

Sans entrer dans le détail, soulignons les principaux projets spéciaux ou modifications apportées au budget des différents services :



### Administration

Le service du greffe devra faire l'acquisition d'un nouveau logiciel de classement qui permettra une meilleure gestion des documents tant physiques que numériques.

Le site Internet devra également être entièrement refait afin de faciliter l'accès à différentes informations pour nos citoyens.

Enfin, il faut souligner la tenue d'une élection le 7 novembre 2021. Toutes les informations s'y rapportant seront communiquées en cours d'année par la présidente d'élection.

### Sécurité publique et protection incendie

La Municipalité a embauché un directeur du Service de sécurité incendie et sécurité publique à temps plein, ce qui permettra une meilleure organisation du Service de sécurité incendie ainsi que la reprise des visites de prévention en plus de la réalisation de plusieurs projets tels que la mise à jour du plan de mesures d'urgence, l'analyse de la possibilité d'implanter une patrouille nautique, la gestion du stationnement sur le territoire, etc. Celui-ci sera également responsable du dossier santé-sécurité à la Municipalité.

### Travaux publics

De façon récurrente, ce budget prévoit des sommes pour l'amélioration des fossés, l'émondage et le rechargement de chemins ainsi que le remplacement de ponceaux.

Le projet de construction d'un nouveau garage municipal est toujours d'actualité. Un appel d'offres devrait être réalisé à cet effet en 2021 grâce à une aide financière de 60 %. Une séance d'information à ce sujet aura lieu en cours d'année. Des travaux de réfection d'une partie du chemin du lac-Labelle sont prévus ainsi que le remplacement de la rétrocaveuse.

Des travaux de réparation du chemin du Moulin devront également être réalisés dès que la solution la plus avantageuse aura été déterminée conjointement avec les différents ministères impliqués.

La mise à niveau de nos stations de pompage est à prévoir et les sommes nécessaires seront acquittées par le programme de Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ).

Toujours dans l'optique d'améliorer la gestion des actifs municipaux, la Municipalité entend établir un plan d'entretien de tous ses bâtiments qui permettra de mieux planifier les interventions à réaliser ainsi que les budgets associés.

### Environnement

En 2021, des travaux de réparation du barrage du Lac-Labelle devront être réalisés. Des travaux correctifs suite au glissement de terrain survenu derrière le bureau d'accueil touristique devront aussi être réalisés en cours d'année.

Le projet de mise sur pied d'une patrouille nautique qui aura, entre autres, la responsabilité de s'assurer de la conformité des embarcations sur les lacs, a été ralenti par la COVID et devra être relancé en 2021.



### Culture, loisirs et tourisme

La tenue d'activités de loisirs durant cette période de pandémie, n'est pas une mince tâche. Le Service des loisirs disposera d'un budget équivalent aux dernières années, mais devra s'ajuster aux normes sanitaires en vigueur pour assurer une programmation adaptée à la situation. Le remplacement du pavillon des loisirs est également prévu dans les années à venir.

L'entente avec la SÉPAQ, afin que les citoyens de Labelle puissent bénéficier de la plage du secteur La Cachée et un accès au parc sans frais, connaissant une grande popularité sera encore en vigueur cette année.

### Bibliothèque

Le budget 2021 servira à assurer le maintien du développement de notre collection de livres pour la garder aux normes. Des sommes ont également été conservées pour la tenue de différentes activités.

La direction de la bibliothèque ainsi que celle des loisirs travaillent activement sur la réalisation d'une nouvelle politique familiale – Municipalité amis des aînés afin que celle-ci puisse être adoptée idéalement à l'automne.

### Contrôle biologique des insectes piqueurs

Un contrat de trois ans ayant été accordé relativement au contrôle biologique des insectes piqueurs sur le territoire de Labelle, nous entamerons la troisième année en 2021, et ce, au même taux de taxation qu'en 2019 et 2020.

## **IMPACTS SUR LE COMPTE DE TAXES**

Un nouveau rôle d'évaluation entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et celui-ci comporte en moyenne une augmentation de valeur d'environ 6%. Toutefois, cela n'empêche pas que la valeur de certaines propriétés puisse augmenter davantage et d'autres moins ou même diminuer.

En exerçant un contrôle serré des dépenses du budget 2021, le conseil a réussi à diminuer le taux de la taxe foncière de 3%. L'impact sur le compte de taxes ne sera pas uniforme pour tous les citoyens; il variera en fonction de l'augmentation ou non de la valeur foncière des propriétés suite à l'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation. Celui-ci peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité.

À titre d'exemple, le compte de taxes estimé d'une résidence dont la valeur n'a pas fluctué :

Valeur de	Compte 2020	Compte 2021	Différence	% augm.
180 000 \$ avec tous les services	2 202.29 \$	2 184.17 \$	(18.12) \$	-0.83 %
180 000 \$ non desservie	1 787.06 \$	1 757.44 \$	(29.62) \$	-1.69 %
325 000 \$ avec tous les services	3 421.46 \$	3 362.30 \$	(59.16) \$	-1.76 %
325 000 \$ non desservie	3 000.29 \$	2 929.48 \$	(70.81) \$	-2.42 %

Je tiens à préciser que l'adoption des prévisions budgétaires ne constitue pas une décision de toutes les dépenses qui seront réalisées en 2021. Chacun des projets sera analysé par le conseil et réalisé conformément aux lois ainsi qu'aux règlements et politiques de la Municipalité.

Le maire, Robert Bergeron



6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

7.1 **RÉS. 272.12.2020 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Yvan Guindon  
 APPUYÉ par le conseiller Michel Lefebvre  
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021 résumées comme suit :

<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>			
	<b>Budget 2020</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Variation</b>
<b>Revenus</b>			
Taxes	4 906 689 \$	5 125 071 \$	218 382 \$
Tenant lieu	124 753 \$	144 605 \$	19 852 \$
Transferts	194 151 \$	321 512 \$	127 361 \$
Services rendus	217 010 \$	209 448 \$	(7 562) \$
Imposition droits, amendes et pénalité, intérêts	293 431 \$	325 255 \$	31 824 \$
Autres	101 000 \$	75 000 \$	(26 000) \$
<b>Total des revenus</b>	<b>5 837 034 \$</b>	<b>6 200 891 \$</b>	<b>363 857 \$</b>
<b>Charges</b>			
Administration	857 159 \$	947 039 \$	89 880 \$
Sécurité publique	628 412 \$	716 779 \$	88 367 \$
Transport	1 453 644 \$	1 550 357 \$	96 713 \$
Hygiène du milieu	763 538 \$	862 908 \$	99 370 \$
Santé et bien-être	247 109 \$	250 546 \$	3 437 \$
Aménagement, urbanisme et développement	367 949 \$	294 694 \$	(73 255) \$
Loisirs et culture	943 848 \$	959 340 \$	15 492 \$
Financement	103 994 \$	101 788 \$	(2 206) \$
<b>Total des charges</b>	<b>5 365 653 \$</b>	<b>5 683 451 \$</b>	<b>317 798 \$</b>
<b>Conciliation à des fins budgétaires</b>			
Affectation de fonds	106 921 \$	96 653 \$	(10 268) \$
Remboursement dette à long terme	364 460 \$	420 787 \$	56 327 \$
<b>Total des éléments de conciliation</b>	<b>471 381 \$</b>	<b>517 440 \$</b>	<b>46 059 \$</b>
<b>Excédent à des fins budgétaire</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

Adoptée

7.2 **RÉS. 273.12.2020 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Patrice Charette  
 APPUYÉ par la conseillère Louise Gaudreau  
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 se résumant comme suit:



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS					Mode de financement
Service	Description	2021	2022	2023	
Administration					
	Parcs des Cheminots - achat d'un terrain		21 700 \$		Excédent non affecté
Transport					
	Travaux chemin Lac-Labelle	239 476 \$			Excédent non affecté
	Nouveau garage municipal	5 000 000 \$			Subv. et emprunt
	Remplacement rétrocaveuse	200 000 \$			Réserve flotte véhicules
	Réfection / travaux chemins municipaux		2 500 000 \$		Emprunt
	Remplacement V-15 dégeleuse		23 000 \$		Réserve flotte véhicules
	Remplacement V-27 camion 10 roues		288 000 \$		Réserve flotte véhicules
	Remplacement V-18 Balai mécanique			34 000 \$	Réserve flotte véhicules
Loisirs et culture					
	Pavillon des Loisirs		750 000 \$		Emprunt
	<b>Total</b>	<b>5 439 476 \$</b>	<b>3 582 700 \$</b>	<b>34 000 \$</b>	

Adoptée

8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

9. **RÉS. 274.12.2020 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Gaétan Marier  
 APPUYÉ par la conseillère Louise Gaudreau

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 19 h 45.

Adoptée

\_(original signé) \_\_\_\_\_  
 Robert Bergeron  
 Maire

\_(original signé) \_\_\_\_\_  
 Claire Coulombe  
 Secrétaire-trésorière/ directrice générale

Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_(original signé) \_\_\_\_\_  
 Robert Bergeron  
 Maire